

Pour visualiser cet email dans votre navigateur, [cliquez ici](#)



Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La Région Bourgogne-Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2025/2026 ouvrira le **2 juin 2025**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le **11 juillet 2025**.

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible [ici](#) ou sur le site internet de la Région :

**Site internet de la Région**

#### **RAPPEL !**

Pour les élèves circulant sur le réseau Mobigo, la carte de transport scolaire est à conserver plusieurs années et sera renouvelée à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite. À chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur.

**Vous souhaitez informer la Région de travaux, d'une fermeture d'établissement, demander la création d'un point d'arrêt ? Consultez le flyer disponible [ici](#) pour vous accompagner dans vos démarches.**

*Si des familles de votre Commune ne parviennent pas à s'inscrire en ligne, un formulaire papier d'inscription est à télécharger sur le site internet de la Région ou à demander auprès de leur Unité Territoriale.*

*Cordialement,*

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**



**Unité territoriale de la Haute-Saône**  
Direction des Mobilités et des Infrastructures  
Tel. 03 63 64 21 70  
Bureaux : 6 rue Victor Dollé - CS 20413  
70014 VESOUL CEDEX

Siège : 4 square Castan - CS 51857  
25031 BESANCON CEDEX